

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

| | |
|--|--|
| M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40 | M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth |
| M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François | M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15 |
| M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude | M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain |
| M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard | M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck |
| M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h | M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole |
| M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre | M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu |
| M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard | M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h |
| Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h | M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel |
| M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique | M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne |
| Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier | M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine |
| Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert | M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda |
| Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine | M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle |
| M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël | M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc |
| Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle | |

LA SEANCE EST OUVERTE

Plante & Cité - Etude expérimentale "Diversification en végétalisation de tramway" - Décision - Convention

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux, par le biais de son Agenda 21 et de sa politique Nature, a instauré une dynamique à son ambition d'un développement maîtrisé. L'une des préoccupations d'un tel développement est la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, en cohérence avec la stratégie nationale de développement durable du territoire précisée par le Grenelle de l'Environnement.

Aujourd'hui, le territoire communautaire est confronté à un défi, celui d'une végétalisation des lignes du tramway conforme à nos objectifs de développement durable. Afin de préserver la ressource en eau et de diminuer les contraintes liées à l'entretien, la Communauté Urbaine de Bordeaux recherche des alternatives aux gazons habituellement utilisés pour la végétalisation des voies du tramway.

Ainsi, la Cub adhère, depuis 2010, à l'association Plante & Cité. Cette association, créée le 23 janvier 2006, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est née du constat d'un besoin d'expérimentations et de mutualisation des techniques du développement durable de gestion des espaces verts. Elle constitue une plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques à destination des Services Espaces Verts des Collectivités Territoriales et des entreprises du paysage. Elle est une référence nationale pour les problématiques liées aux espaces verts et met en œuvre des expérimentations appliquées.

L'une de ses missions consiste à organiser et animer des programmes d'études et d'expérimentations conduites en réseau avec les Collectivités Territoriales. A travers sa thématique d'innovation et de diversification végétale, Plante & Cité souhaite mettre en œuvre de nouvelles formes de travail génératrices d'économies. Ainsi, l'élaboration d'indicateurs et de référentiels adaptés doit permettre de faire évoluer, de façon rationnelle, le patrimoine vert et ses modes de gestion (évaluation des politiques vertes, référentiel de management environnemental, Agenda 21).

L'association Plante & Cité a mis en place un programme d'études et de veille sur les démarches innovantes de la végétalisation de tramways sur le plan national. A ce titre, l'association Plante & Cité est intéressée par le réseau de tramway de la Communauté urbaine pour mener à bien une démarche expérimentale. Le bénéfice de cette expérience intéresse la Communauté, qui souhaite s'y associer afin de définir les végétaux et le mode de gestion à utiliser sur les voies du tramway.

L'objectif est d'identifier de nouvelles modalités de végétalisation des linéaires de tramway en alternative aux gazons de graminées conventionnels, dans une recherche de conduite extensive de ce couvert herbacé, à la fois économe en eau et en nombre d'interventions de tontes ou d'entretien.

Cette expérimentation aura lieu sur deux zones : rue de Tauzia à Bordeaux et avenue Pierre Mendès-France à Mérignac. Ces deux zones d'essai s'étendront respectivement sur 15 mètres et 90 mètres de longueur. La durée de cette expérimentation est de deux ans et demi. Elle donnera lieu à un bilan technique, économique et environnemental sur deux saisons complètes de végétation. Ainsi, ces résultats permettront de décider du couvert végétal à mettre en œuvre dans le cadre de la 3^{ème} phase de travaux des lignes de tramway. Ce retour d'expériences servira à d'autres collectivités pour la végétalisation de tramway à faibles niveaux d'intrants (eau, engrais...) et d'entretien.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant en gagement national pour l'environnement.

Vu la délibération cadre n° 2010/0166 d'adhésion aux associations adoptée en Conseil de Communauté le 26 mars 2010.

Vu la délibération n° 2009/0708 adoptée en Conseil de Communauté le 6 novembre 2009 arrêtant le dossier définitif du projet de développement du réseau de transports en commun.

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

La politique Nature constitue, pour la Communauté Urbaine de Bordeaux, une politique stratégique dont l'un des enjeux est la rationalisation des ressources et des méthodes.

La diversification de la végétalisation des voies du tramway dans le cadre d'un partenariat avec l'association Plante & Cité, dont l'une des missions est le transfert et la mutualisation de connaissances scientifiques et techniques vers les collectivités territoriales et leurs établissements, contribuera à la prise en compte de cet enjeu.

DECIDE

Article 1 :

Les termes du projet de convention de collaboration entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'association Plante & Cité, ci-annexé, relatif à l'étude expérimentale "Diversification en végétalisation de tramway" sont approuvés.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de collaboration entre l'association Plante & Cité et la communauté urbaine de Bordeaux pour le programme d'expérimentation de diversification en végétalisation de tramway.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 AVRIL 2011**

PUBLIÉ LE : 5 AVRIL 2011

M. SERGE LAMAISON